

À NOTER
DANS VOTRE
AGENDA

JEUDI
17
nov
2022

PCS / PICS 1 an après la loi Matras



CONFÉRENCE TECHNIQUE TERRITORIALE

Gestion de crise – PCS / PICS Une organisation à co-construire



en présentiel & en distanciel

Aix-en-Provence | Amphithéâtre des 13 vents

Journée d'échanges organisée par le Cerema « Méditerranée »

La nouvelle loi Matras, adoptée depuis nov. 2021, cible parmi ses objectifs, le renforcement de la gestion anticipée des crises. Pour cela, la loi élargit les critères d'obligation de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde à d'autres risques naturels et instaure le niveau inter-communal dans la gestion de crise par la création obligatoire d'un PICS pour les EPCI à fiscalité propre comprenant au moins une commune soumise à un PCS.

Les décrets d'application de cette loi, en cours d'élaboration, vont fixer les modalités aux collectivités concernées tels que le contenu des PCS et PICS, les recommandations en matières d'exercices et de mobilisation de la population. Ces 2 plans devront par ailleurs organiser une nouvelle réponse aux situations de crise par la mutualisation de leurs moyens respectifs, et pour les EPCI, par la continuité et le rétablissement de leurs missions essentielles.

Pas moins de 11 000 communes supplémentaires impliquant in fine la plupart des EPCI du territoire seront concernées par l'élaboration d'un PCS et d'un PICS. Certaines structures sont déjà équipées et organisées, pour d'autres tout reste à faire, ou à adapter.

Cette journée technique aura pour objectif, 1 an après la sortie de la loi, d'apporter des précisions sur les textes et les éléments de méthodes pour leur appropriation.

A destination de tous les acteurs de la gestion de crise, intervenants de près ou de loin dans l'application des PCS et des PICS, cette journée permettra de croiser différents regards et expériences sur l'élaboration de ces plans.

Contact : Xavier NIEL - xavier.niel@cerema.fr

Marion LABAINVILLE - marion.labainville@cerema.fr

Le programme et les modalités d'inscription vous seront envoyés prochainement

www.cerema.fr



@CeremaCom



@cerema